



IBPT

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT reçoit 1 offre pour la distribution de journaux reconnus et de périodiques reconnus

Bruxelles, le 18 mai 2015 - Aujourd'hui, l'IBPT a reçu une offre pour la concession relative à la distribution de journaux reconnus et de périodiques reconnus. Il s'agit de bpost. Cette offre sera à présent examinée en détail et évaluée quant à sa régularité, son assise financière, son prix et sa qualité.

La distribution de journaux reconnus et de périodiques reconnus est un service d'intérêt économique général actuellement confié à bpost. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le marché postal belge est entièrement libéralisé et aucun service postal n'est plus réservé à bpost. Dans une décision de la Commission européenne du 2 mai 2013 concernant les services d'intérêt économique général prestés par bpost, il a été décidé que la concession de la distribution de journaux reconnus et de périodiques reconnus devait être attribuée via une procédure de concession.

Dans ce contexte, l'IBPT a publié en 2014 une annonce de concession et un appel aux candidatures pour la distribution de journaux reconnus et de périodiques reconnus. L'IBPT a reçu trois candidatures, à savoir celles de bpost, de BD (Belgique Diffusion) et d'AMP (Agence et Messagerie de la Presse). Le 6 février 2015, le Conseil des ministres a retenu les trois candidatures reçues.

Les candidats ont été invités à soumettre une offre au plus tard dans les 90 jours civils, soit jusqu'au 18 mai 2015 (à 11h), sur la base du cahier des charges qui leur a été envoyé et qui reprend les spécifications techniques ainsi que les critères de l'attribution. L'IBPT a reçu aujourd'hui une offre, à savoir celle de bpost.

Un jury examinera et évaluera cette offre quant à sa régularité, son assise financière, son prix et sa qualité afin de préparer la suite du processus décisionnel.

Le contrat de concession sera conclu pour une durée de 5 ans.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter :

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél. : 02 226 87 67

Plus d'infos : www.ibpt.be

IBPT

Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35

1030 Bruxelles

Tél. 02 226 88 88

Fax 02 226 88 77

info@ibpt.be